



ARRÊTÉ MUNICIPAL n°

SG P-2026-044

Portant désignation des représentants des élus au sein du
Comité Social Territorial

Le Maire de la Commune de VIRY (Haute-Savoie) ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L.251-5 à L.251-10, L.252-1 à L.252-2, L.254-2 à L.254-4, et R. 252-30 et suivants ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique,

Vu le renouvellement du Conseil Municipal à l'issue du scrutin des 15 et 22 mars 2026,

Vu la délibération n° DEL 2026-041 en date du 21 avril 2026, décidant du renouvellement du Comité Social Territorial et fixant le nombre de représentants des élus au sein dudit comité,

Considérant qu'il y a lieu, en conséquence, d'actualiser la composition des représentants de la collectivité appelés à siéger au sein du Comité Social Territorial,

A R R Ê T É :

Article 1 : Désignation des membres

Le collège des représentants des élus au sein du Comité Social Territorial de Viry est composé comme suit :

Membres titulaires

Martine BIGAND
Myriam SAUZE
Sabine HERRERO

Membres suppléants

Sandrine MICHALOT
Pierre BERNARD
Emmanuelle JACQUEMOUD

Article 2 : Exécution

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Formalités

Le présent arrêté sera publié et transmis à Madame la Préfète de la Haute-Savoie.

Article 4 : Voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la commune de Viry dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble, par voie postale (2 place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification du présent arrêté, ou à compter de la réponse de la commune de Viry, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Mesures de publicité :

Acte certifié exécutoire compte-tenu de sa :

☒ Transmission à la préfecture le 26/06/2026

☒ Publication le 03/09/2026

☒ Notification le 05/08/2026

(Nom, prénom + signature)

Viry, le 25/06/2026

Le Maire,
Cédric MERLOT

Signé